



Assemblée générale

Distr. limitée
3 avril 2023
Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

Treizième session

3-6 avril 2023

Point 9 de l'ordre du jour

Adoption du rapport

Projet de rapport

Rapporteur par intérim : M. Tomáš Grünwald (Slovaquie)

I. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement a tenu sa treizième session de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 3 au 6 avril 2023. Il a tenu __ séances.

2. La session a été ouverte par le Président temporaire du Groupe de travail, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Li Junhua.

B. Participation

3. Les représentantes et représentants de ___ États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont participé à la session. Étaient également présents des représentantes et représentants d'organismes des Nations Unies et des observatrices et observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. On trouvera la liste des participants à l'adresse : <http://social.un.org/ageing-working-group/thirteenthsession.shtml>.

C. Élection du Bureau

4. À sa 1^{re} séance, le 3 avril, le Groupe de travail a passé en revue les nominations concernant son bureau et élu par acclamation María del Carmen Squeff (Argentine) à la présidence et Maria Roseny Baltazar Fangco (Philippines), Tomáš Grünwald (Slovaquie) et Béatrice Maillé (Canada) à la vice-présidence. Le Groupe a été informé que M. Grünwald assurerait les fonctions de rapporteur jusqu'à la nomination d'un(e) rapporteur(euse).



5. La composition du Bureau de la treizième session du Groupe de travail était la suivante :

Présidente :

María del Carmen Squeff (Argentine)

Vice-Présidentes :

Maria Roseny Baltazar Fangco (Philippines)

Béatrice Maillé (Canada)

Vice-Président et rapporteur par intérim :

Tomáš Grünwald (Slovaquie)

D. Ordre du jour et organisation des travaux

6. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail a examiné et adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote [A/AC.278/2023/1](#). L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Participation des institutions nationales de défense des droits humains aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement.
4. Participation des organisations non gouvernementales aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement.
5. Mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits fondamentaux et la dignité des personnes âgées.
6. Suite à donner à la résolution [77/190](#) : mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits humains et la dignité des personnes âgées : pratiques optimales, enseignements tirés de l'expérience, dispositions qui pourraient figurer dans un instrument juridique multilatéral et recensement des domaines et des questions pour lesquels il est nécessaire de prendre des mesures de protection supplémentaires.
7. Questions diverses.
8. Ordre du jour provisoire de la quatorzième session.
9. Adoption du rapport.

7. À la même séance, le Groupe de travail a examiné et approuvé le projet d'organisation des travaux de sa treizième session, qui avait été présenté dans le document [A/AC.278/2023/CRP.1](#).

8. Les représentants de la Fédération de Russie, de l'Égypte et du Cameroun ont fait des déclarations.

E. Participation des institutions nationales de défense des droits humains aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

9. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail a été informé de la participation de 15 institutions nationales des droits humains aux travaux de sa treizième session, conformément à la décision 7/1 sur les modalités de participation de ce type d'institutions (voir [A/AC.278/2016/2](#), par. 10).

F. Participation des organisations non gouvernementales aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

10. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail a décidé que les 17 organisations non gouvernementales ci-après pourraient participer à ses travaux :

Unprivileged To The Humanitarian Action Need (UTTHAN)

Ageless Inspiration Charitable Organisation

Modern Thinkers Foundation (MTF)

COTA Australia

National Pensioners Federation

SAGE (Services and Advocacy for Gay, Lesbian, Bisexual and Transgender Elders, Inc.)

Relationships Australia

Commonwealth Association for the Ageing – CommonAge

Elder Abuse Prevention Ontario (EAPO)

RTOERO

Council of Senior Citizens' Organizations of British Columbia (COSCO BC)

Samson Institute For Ageing Research (SIFAR)

Women Working Group (WWG)

HelpAge DRC

Mission to Elderlies Foundation

Association for Aging Studies (SENEX)

National Association of Federal Retirees

G. Documentation

11. La liste des documents dont le Groupe de travail était saisi à sa treizième session peut être consultée à l'adresse : <http://social.un.org/ageing-working-group/thirteenthsession.shtml>.

II. Mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits fondamentaux et la dignité des personnes âgées

12. Le Groupe de travail a examiné le point 5 de l'ordre du jour à ses ___ séances, le ___, et y a consacré un débat général.

13. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail a entamé le débat général sur ce point et ___.

[à compléter]

III. Suite à donner à la résolution 77/190 : mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits humains et la dignité des personnes âgées : pratiques optimales, enseignements tirés de l'expérience, dispositions qui pourraient figurer dans un instrument juridique multilatéral et recensement des domaines et des questions pour lesquels il est nécessaire de prendre des mesures de protection supplémentaires

14. Le Groupe de travail a examiné le point 6 de l'ordre du jour à ses ___ séances, le ___, et y a consacré un débat interactif.

15. À sa ___ séance, le Groupe de travail a entamé le débat interactif sur ce point et ___.

[à compléter]

IV. Questions diverses

Débat sur la voie à suivre

16. Le Groupe de travail a examiné le point 7 de l'ordre du jour à ses ___ séances, le ___.

[à compléter]

V. Résumé des points clés du débat, établi par la Présidente

17. À sa ___ séance, le ___ avril, le Groupe de travail a examiné et décidé de faire figurer, dans le rapport sur les travaux de la session, un résumé des points clefs des débats établi par la Présidente, lequel est reproduit ci-après.

[à compléter]

VI. Ordre du jour provisoire de la quatorzième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

[à compléter]

VII. Adoption du rapport

18. À sa ___ séance, le ___ avril, le Groupe de travail a été informé que le résumé de la Présidente sur les principaux points de la treizième session de travail serait établi ultérieurement par le Secrétariat en collaboration avec le Bureau et figurerait dans le rapport.

19. À sa ___ séance, le ___ avril, le Groupe de travail a adopté le projet de rapport sur sa treizième session de travail, publié sous la cote [A/AC.278/2023/L.2](#).